

# PROGRAMMATION HIVER 2016-2017

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN



## PROGRAMME POUR LES 9 ANS

LIGUE DE SOCCER RÉGIONALE DE QUÉBEC



**CLASSE LOCALE**

**CLIENTÈLE :** U09 (9 ans inclus en 2017)

**NIVEAU :** 'L' Local

**LIGUE :** LSRQ

Soccer à 7 vs 7 (en stade)

**DURÉE DU PROGRAMME :** 16 parties.

Aucun classement.

**DATES ACTIVITÉS :** [CAMP PRÉ-SAISON \[voir horaire sur le site Internet\]](#)

SAISON RÉGULIÈRE [ 16/10/15 au 19/02/16 ]

**JOURS CIBLÉS :** Principalement les dimanches (peut-être quelques samedis)

**HEURES :** Entre 7:00 et 21:00

**ENDROITS :** Les parties ont lieu dans les stades intérieurs

Complexe Honco, Stade Chauveau, Stade Telus, Stade Leclerc

**COÛT :** 230\$ avant le 15 septembre

260\$ après le 15 septembre

Le coût est calculé sur 10 joueurs minimum.

Aucun crédit n'est accordé pour les joueurs supplémentaires.

**Le chandail, le short\* et les bas\* du club sont obligatoires.**

\*Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport au 5175 Boul. L'Ornière

LIGUE DE SOCCER QUÉBEC MÉTRO



**CLASSE "A"**

**CLIENTÈLE :** U09 (9 ans inclus en 2017)

**NIVEAU :** 'A' Développement

**LIGUE :** LSQM

Soccer à 7 vs 7 (en stade)

**PROGRAMME :** 16 parties.

Aucun classement.

**DATES ACTIVITÉS :** [CAMP DE SÉLECTION \[voir horaire sur le site Internet\]](#)

SAISON RÉGULIÈRE [ 14/10/16 au 25/02/17 ]

**JOURS CIBLÉS :** Samedi

**HEURES :** Entre 7:00 et 21:00

**ENDROITS :** Les parties ont lieu dans les stades intérieurs

Complexe Honco, Stade Chauveau, Stade Telus, Stade Leclerc

Trois-Rivières & Victoriaville (1 fois maximum)

**COÛT :** 280\$ avant le 15 septembre

310\$ après le 15 septembre

Le coût est calculé sur 10 joueurs minimum.

Aucun crédit n'est accordé pour les joueurs supplémentaires.

**Le chandail, le short\* et les bas\* du club sont obligatoires.**

\*Il est possible de se procurer les bas et les shorts chez notre partenaire : Influence Sport au 5175 Boul. L'Ornière

**TARIFICATION FAMILIALE :** 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés.

Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

**DATE LIMITE D'INSC :** 15 septembre

Bien que la date limite soit le 15 septembre, les catégories sont contingentées. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

**EQUIPEMENT DU JOUEUR :** Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

**PHOTO :** Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 et plus qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans ; pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

**CONDITIONS :** Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes.

Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U9 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

**DEMANDES PARTICULIÈRES :** Les demandes pour jouer avec un coéquipier ou un entraîneur spécifique ne peuvent jamais être garanties. Même chose à l'égard d'une demande de surclassement. Après la date limite des inscriptions aucune demande particulière ou de surclassement ne sera considérée ou acceptée sauf si l'Association en fait la demande pour combler des besoins spécifiques.

**POLITIQUES :** Prière de prendre connaissance des nouvelles politiques mises à jour en 2015 (Remboursement et Formation des équipes)

Via notre site Internet

**MODALITÉS DE PAIEMENTS :** Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

**PAR INTERNET :**

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

**PAR LA POSTE :**

**TARIFICATION FAMILIALE :** 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés.

Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

**DATE LIMITE D'INSC :** 15 septembre

Bien que la date limite soit le 15 septembre, les catégories sont contingentées. L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

**EQUIPEMENT DU JOUEUR :** Souliers de soccer, protège-tibias, bas et short aux couleurs du club. Le chandail est prêté par l'Association.

**PHOTO :** Les joueurs ci-dessous devront se présenter à nos bureaux :

- Tous les joueurs U09 et plus qui n'ont jamais joué au soccer pour un club de soccer ;
- Certains joueurs devront se présenter - sur invitation du club - puisque les cartes d'identités sont valides trois (3) ans ; pour les juvéniles et cinq (5) ans pour les seniors et adultes.

**CONDITIONS :** Le candidat doit obligatoirement participer au camp de sélection. Nous encourageons les candidats à s'inscrire au volet LSRQ au préalable pour garantir une place au cas ou celui-ci ne serait pas sélectionné.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U9 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

**DEMANDES PARTICULIÈRES :** Les demandes pour jouer avec un coéquipier ou un entraîneur spécifique ne peuvent jamais être garanties. Même chose à l'égard d'une demande de surclassement. Après la date limite des inscriptions aucune demande particulière ou de surclassement ne sera considérée ou acceptée sauf si l'Association en fait la demande pour combler des besoins spécifiques.

**POLITIQUES :** Prière de prendre connaissance des nouvelles politiques mise à jour en 2015 (Remboursement et Formation des équipes)

Via notre site Internet

**MODALITÉS DE PAIEMENTS :** Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée.

**PAR INTERNET :**

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

**PAR LA POSTE :**

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

**EN PERSONNE :**

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque. Aucun paiement en argent n'est accepté.

**POUR VOUS INSCRIRE :** Dès le 15 août

Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

**EN PERSONNE :**

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque. Aucun paiement en argent n'est accepté.

**POUR VOUS INSCRIRE :** Dès le 15 août

Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)

<http://mistrallaurentien.com/inscription-en-ligne/>